



ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE LA GRANDE BASTIDE

PROCES VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE du 23 octobre 2016

Etaient présents : 85 membres de l'A.S.

Etaient représentés : 52 membres de l'AS.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale était le suivant :

- 1) Rapport moral du Secrétaire Général sur l'activité de l'Association Sportive** (non soumis à vote)
- 2) Rapport du Capitaine des jeux sur l'activité sportive de l'Association** (non soumis à vote)
- 3) Rapport du Trésorier sur la situation financière de l'Association Sportive** (non soumis à vote)
- 4) Approbation des comptes** (résolution soumise à vote)
- 5) Cotisation annuelle et approbation du budget prévisionnel 2017** (résolution soumise à vote)
- 6) Elections des Membres du Bureau**
- 7) Questions diverses**

Le Président, Guy LEONARD ouvre la séance à 17h.

En préambule il rend hommage à Jacques GIRAUD, Président d'Honneur de l'A.S., décédé dernièrement à l'âge de 93 ans, ainsi qu'à sa veuve présente dans l'Assemblée.

Guy LEONARD rappelle ensuite le caractère électif de la présente Assemblée puisque les mandats de 4 ans de tous les membres du Bureau sont arrivés à échéance.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il a été demandé à toutes les personnes présentes de remplir un bulletin de vote à leur entrée dans la salle afin de procéder à l'élection du nouveau Bureau de Direction.

Ne figurant pas parmi les candidats, Guy LEONARD explique qu'après de nombreuses années passées au service de l'A.S., dont les 4 dernières en tant que Président, il a décidé de ne pas se représenter et de transmettre le « flambeau » à une nouvelle équipe.

Il en profite pour remercier tous les membres de son Bureau, la Direction du club et son personnel, les sponsors de l'A.S. (notamment LEGAL & GENERAL devenu GRESHAM, MEDIMOUV), tous les capitaines des différentes équipes qui défendaient les couleurs du club, et plus généralement, Guy LEONARD remercie toutes les personnes qui l'ont aidé à mener à bien sa mission.

1) RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL

Le Secrétaire Général, Patrick HOFFMAN, se félicite de l'évolution positive des effectifs de l'A.S.

C'est ainsi que sur 338 abonnés à la Grande Bastide en 2016 (contre 325 en 2015), 248 ont adhéré à l'A.S. (contre 235 en 2015), soit 74% des joueurs.

Patrick HOFFMAN rappelle ensuite que 9 compétitions importantes ont été organisées par l'A.S. en 2016 et espère pouvoir augmenter ce chiffre l'an prochain en collaboration avec la Direction du club.

Indépendamment des compétitions de l'A.S., le Secrétaire Général rappelle aussi le rôle important joué par toutes les équipes qui sont des émanations de l'A.S. (Interclubs, Coupe de l'Amitié, Ladies Trophy, Equipes engagées dans des compétitions fédérales ou de ligue etc...) et dont le Capitaine des jeux rendra compte au point suivant de l'ordre du jour.

Il souligne l'importance de la participation aux compétitions, source partielle de revenus pour l'A.S. dont la bonne santé financière en 2016 devrait permettre de maintenir le même niveau de cotisation en 2017 (45€).

Il donne ensuite la parole au Directeur du Club Richard STANISLAS qui fait le point sur l'évolution des travaux en cours sur le parcours (bunkers notamment).

Enfin, comme le Président, Patrick HOFFMAN à l'issue de cette mandature, tient à remercier tout le personnel du club ainsi que les membres du Bureau qui ont tous beaucoup fait pour l'aider dans son rôle d'animation de l'A.S. au cours des 4 dernières années.

2) RAPPORT DU CAPITAINE DES JEUX

Guy LEONARD passe en revue les résultats obtenus en compétition par toutes les équipes, tant féminines que masculines issues de l'A.S.

On retiendra notamment :

- L'accès à la 1^{ère} division de ligue pour notre équipe Seniors dames
- Le maintien en 2^{ème} division de ligue « mid-amateurs » de l'équipe masculine
- La victoire pour la 2^{ème} année consécutive de l'Equipe de la Grande Bastide dans les Interclubs Azuréens
- Les bonnes performances des deux équipes engagées dans la Coupe de l'Amitié
- La participation en demi-teinte des équipes masculines aux championnats de ligue et de France 3^{ème} division.

D'une manière plus générale Guy LEONARD tient à remercier tous les capitaines qui assurent l'organisation et l'animation de toutes ces équipes. A savoir :

- Pour les dames : Patricia DREHER, Josette VARGAS.
- Pour les jeunes de l'école de Golf : Fred ORSELLI.
- Pour les messieurs : Julien OLIVERO.
- Pour les Interclubs : Dominique GODARD.
- Pour la Coupe de l'Amitié :
 - GGB1 : Jacques ROUZAUD désormais remplacé par Christian BETTIN
 - GGB2 : Jean-Pierre ROBINET et ses adjoints Jean-Yves BADIN et Jean-Marc ASTOUX
- Et bien entendu, Maurice PUCCETTI pour son engagement permanent dans l'organisation « Les Bastidiens ».

Enfin, Guy LEONARD donne lecture du palmarès 2016 du Championnat du club A savoir :

En BRUT DAMES 1^{ère} Série

Karine HAILLET	Championne
Murielle COURCHE	Vice-championne

En BRUT DAMES 2^{ème} Série

Elaine VERGOZ	Championne
Annie LEONARD	Vice-championne

En BRUT MESSIEURS 1^{ère} Série

Jean-Luc GARRET	Champion
Lionel AUZOU	Vice-champion

En BRUT MESSIEURS 2^{ème} Série

Roger ARMANDONI	Champion
Florian LECLERC	Vice-champion

En NET DAMES

Olivia CARLOTTI	Championne
Murielle COURCHE	Vice-championne

En NET MESSIEURS

René GUANCIOLI	Champion
Yves BONARDI	Vice-champion

et invite les lauréats à recevoir leur prix.

3) SITUATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE - RAPPORT DU TRESORIER

Jean-Pierre ROBINET rend compte de la bonne santé financière de l'Association.

Ainsi, grâce à une trésorerie largement excédentaire à la fin de l'exercice précédent, le Bureau a accepté d'engager des dépenses supérieures aux recettes pour mieux doter les compétitions organisées par l'A.S., tout en conservant un poste de « réserves » substantiel.

Concernant les RECETTES, qui proviennent essentiellement :

- Des cotisations des Membres,
- Du reversement partiel de droits de jeux par OPEN GOLF CLUB,
- Des sponsors (essentiellement MEDIMOUV),

elles se sont élevées à 17 204€

Quant aux DEPENSES qui résultent :

- De l'achat des lots attribués aux lauréats des compétitions organisées par l'A.S.,
- Du soutien financier accordé aux Equipes qui représentent l'A.S. et le Club dans les compétitions officielles,
- Des frais de fonctionnement (environ 4%),

elles ont été de 19 755€.

Ainsi malgré un écart négatif d'environ 2 500€, mais grâce à un solde en Banque de 4 661€ auquel s'ajoutent des montants à recevoir d'OPEN GOLF CLUB de 3 718€, l'exercice 2015/2016 s'est terminé sur des bases particulièrement saines.

4) APPROBATION DES COMPTES :

Par souci de transparence, Jean-Pierre ROBINET a souhaité, avec l'accord du Bureau, faire vérifier la comptabilité par une Commission de Contrôle bénévole composée de 2 personnes qualifiées, à savoir : Gilbert ANATOMARCHI et Christian BONGIOVANNI.

Après examen approfondi des documents comptables de l'A.S et en conclusion de leur rapport les membres de la commission de contrôle considèrent que la comptabilité ne présente aucune anomalie et que les chiffres annoncés en Assemblée par Jean-Pierre ROBINET reflètent fidèlement la situation financière de l'A.S.

En conséquence ils proposent d'approuver le rapport du Trésorier et lui donner quitus de sa gestion pour 2015/2016.

SOUMISE AUX VOTES DE L'ASSEMBLEE, CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

5) COTISATION A.S .ET BUDGET PRIVISIONNEL POUR 2017 :

Pour Jean-Pierre ROBINET, la situation financière de l'A.S. permet d'envisager un exercice 2016/2017 comparable à celui qui vient de s'écouler.

Ainsi, tout en maintenant une cotisation à 45€ pour les Membres de l'A.S., et sans diminuer la dotation aux compétitions, Jean-Pierre ROBINET a chiffré :

- Les RECETTES prévisionnelles à 16 500€ environ,
- Les DEPENSES prévisionnelles à 18 000€ environ.

et ce sans le moindre risque pour l'équilibre financier de l'Association.

SOUMIS AUX VOTES DE L'ASSEMBLEE LE BUDGET PREVISIONNEL EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

6) ELECTIONS DES MEMBRES DU BUREAU :

9 Candidats se sont déclarés dans les délais qui étaient impartis, à savoir :

- o Marie-Chantal TRUEBA
- o Patricia DREHER
- o Josette VARGAS
- o Maurice PUC CETTI
- o Patrick HOFFMAN
- o Jean-Marc ASTOUX
- o Jacques DAMIANO
- o Jean-Pierre ROBINET
- o Christian BETTIN

Aux termes des Statuts qui prévoient que le Bureau doit être constitué de 7 à 9 membres, on peut donc considérer que les 9 candidats sont d'ores et déjà élus.

Toutefois tous les membres de l'Assemblée présents ou représentés ayant exprimé un vote personnalisé, les résultats officiels et individualisés des élections seront connus sous quelques jours après dépouillement des bulletins de vote

Ces résultats ainsi que les fonctions attribuées à chaque membre du nouveau Bureau feront l'objet d'un Procès-Verbal spécifique qui sera diffusé par le BLOG dans les 8 jours qui suivront l'Assemblée Générale.

7) QUESTIONS DIVERSES :

Aucune question n'étant posée, le Président sortant Guy LEONARD propose la nomination au poste de Président d'Honneur de Roger SENAILLAC, ancien Président de l'A.S. et responsable de l'organisation générale des Interclubs Azuréens depuis de nombreuses années.

Bien que non soumise à un vote officiel, cette proposition est plébiscitée à l'unanimité par l'Assemblée.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Le Président
Guy LEONARD

Le Secrétaire Général
Patrick HOFFMAN